

Le projet durable des Audois

Les marchés publics, un enjeu pour les collectivités.



Le Président Marcel Rainaud a rappelé les enjeux liés aux marchés publics dans son discours introductif.

Penser le projet départemental à travers un atelier sur les marchés publics ne paraît pas chose évidente. En effet, très souvent les marchés publics ne sont vus que comme des procédures lourdes et contraignantes auxquelles doivent se soumettre les collectivités locales et leurs fournisseurs. Au mieux, on reconnaît le gage d'égalité et de transparence de ces procédures mais pas plus.

Pourtant, l'on aurait tort de résumer une réflexion sur les marchés publics aux seuls aspects purement législatifs et formels de la démarche. Véritable outil de management, les marchés publics permettent aux collectivités locales d'intervenir économiquement, mais aussi socialement et écologiquement sur les territoires.

Au niveau économique, en décidant de ne pas baisser ses investissements en période de crise, le Conseil Général de

l'Aude permet aux entreprises, notamment celles du secteur du bâtiment et travaux publics, de maintenir une activité créatrice d'emplois.

Au niveau social, à travers les différentes « clauses sociales » qui peuvent être insérées dans les appels d'offres, le Conseil Général favorise l'embauche de personnels en difficulté pour réaliser des travaux et retrouver le monde du travail. Au niveau environnemental, les moyens existent aujourd'hui pour que les collectivités territoriales puissent exiger l'utilisation de procédés et de matériaux de construction respectueux de la planète et de l'écosystème. Mais c'est aussi la dématérialisation des marchés publics, c'est-à-dire la possibilité d'utiliser l'informatique tout au long de la procédure, de la publication du dossier de consultation des entreprises jusqu'à la notification finale.

Quand on sait le volume de papier que peut représenter un marché traditionnel, on mesure l'économie que cela représente pour les forêts.

La journée du 25 juin 2009 intitulée Marchés publics et développement durable : concilier performances économique, sociale et environnementale a permis de faire le point sur ces différents aspects de la question grâce à l'intervention de plusieurs spécialistes de l'achat public. Plus de 200 personnes ont participé à cette journée dont les thèmes principaux ont été la dématérialisation et la mutualisation des achats, la réglementation et les procédures des marchés publics et la présentation d'exemples de marchés publics intégrant des clauses sociales et/ou environnementales.

En conclusion de la journée, André Viola, Vice-Président du Conseil Général chargé du Projet départemental, a mis en perspective les travaux et les débats de la journée pour les intégrer dans la réflexion plus large développée dans AUDEVANT !. Penser différemment les marchés publics, cela signifie penser l'intervention économique des collectivités locales, penser les relations entre fournisseurs et collectivités et surtout penser la bonne utilisation des deniers publics, donc c'est penser à tous les Audois. ■

Sur www.audevant.fr!

Retrouvez **les compte-rendus de la journée**, dans la rubrique Actualité du projet.

Nouveaux débats récemment mis en ligne :

- **Environnement** : les déchets ménagers.
- **Aménagement du territoire** : Préservation des espaces agricoles.
- **Epanouissement et qualité de vie** : les pratiques culturelles.

- **Economie** : Les marchés publics.
- **Solidarités** : l'handicap et l'accompagnement à la vie sociale.

En vidéo : entretien avec Renaud Barès, directeur du CAUE sur les enjeux de la filière bois. Entretien avec Jean-Marc Benoit, maître de conférences, sur la mobilité durable dans l'Aude.

Agenda

- **Vendredi 9 octobre 2009** : Assises du Sport – Parc des Sports et de l'Amitié – Narbonne.